

ACCÈS LIMITÉ AU CABINET

COVID-19



L'accès au cabinet n'est autorisé qu'au patient
disposant d'un rendez-vous,
accompagné éventuellement d'un aidant
ou d'un parent pour un mineur

Pour obtenir un rendez-vous vous devez nous contacter par:





-----@-----



WWW. -----

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade